

Règlement

"Vide ta chambre en famille"

Dimanche 01 Février 2026
Salle des fêtes de St Nazaire sur Charente

Article 1: Dates et horaires

1.1. L'ouverture des portes pour les exposants se fera dès 7h00 le dimanche matin. 1.2 Chaque exposant s'engage à respecter les plages horaires d'installation (7H-8H) et de désinstallation (17H-18H, adaptable après demande auprès d'un responsable de l'APE)

Article 2:Condition d'admission

2.1 L'événement est ouvert à toute personne physique.
2.2 Aucun commerçant ou auto-entrepreneur n'est admis.
2.3 Date limite d'inscription 25 janvier 2026
2.4 L'exposition des vêtements et objets de puériculture est soumise à leur état, leur propreté ainsi que leur fonctionnalité.
2.5 L'APE se réserve le droit de refuser une candidature par manque de place, ou le non-respect du règlement.

Article 3: Mise à disposition du stand

3.1 Une seule table est autorisée par exposant. Cependant, une 2ème table peut être accordée en cas de place supplémentaire. Veuillez émettre l'option lors de votre inscription. Vous serez alors contacté entre le 24 et 26 janvier pour vous le confirmer.
3.2 L'APE mettra à disposition table et chaises nécessaires
3.3 L'APE se réserve le droit de vous placer dans la salle si besoin.
3.4 L'exposant est responsable de son stand. L'APE ne sera nullement responsable, en cas de casse, de perte ou de vol.

Article 4: Tarif et paiement

4.1 Le tarif de la table est fixé à 5€

4.2 Le règlement devra être joint au dossier d'inscription.

Bulletin d'inscription

"Vide ta chambre en famille"

2026

Horaires d'ouverture pour les exposants: dimanche 1 février à 7h00

Fermeture: dimanche 1 février à 18h00

Ouverture au public, 08h00-17h00

Tarif de 5€ par table exposée

Nom:

Prénom:

Adresse:

CP:..... Ville:

E-mail:

2ème table supplémentaire (option si place disponible):

Nombre de chaises demandées: